

Saint Jean Brèves

Mot du maire

Deux points importants figuraient à l'ordre du jour du Conseil municipal du 25 février. Le premier est la présentation de notre dossier de déclaration d'utilité publique pour la création d'un lotissement. Nous ne disposons plus de terrain à vendre en lotissement. Nous menons donc, depuis plus d'un an, une action pour faire l'acquisition de la grande parcelle non construite, rue de Rennes face au cimetière. Les différentes tentatives d'acquisition à l'amiable n'ayant pas abouties, nous avons constitué un dossier en vue de déclarer d'utilité publique notre projet de lotissement de 76 lots sur un terrain de 51 179 m². Ce dossier sera bientôt transmis au Préfet du Morbihan. Il désignera alors un commissaire enquêteur qui sera chargé d'effectuer une enquête publique et de remettre son rapport. Le Préfet se prononcera alors sur l'utilité publique du projet. Si son avis est positif, la commune pourra devenir propriétaire du terrain par expropriation. Nous pourrions alors le viabiliser et mettre les lots en vente pour la construction de maisons individuelles. Ce dossier a été constitué avec l'appui d'un cabinet d'urbanisme et d'un avocat spécialisé. La procédure est bien avancée mais il est encore possible, et même souhaitable, de trouver un accord amiable avec les propriétaires.

Le second point est le vote du budget primitif 2019. Cet exercice annuel commence toujours par le vote des taux des taxes locales. Les taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti de notre commune n'ont pas bougé depuis 10 ans. J'ai proposé au Conseil de baisser le taux de la taxe sur le foncier bâti de 1,13 %, cette proposition a été approuvée à l'unanimité. Le taux passera donc, pour la part communale, de 17,51 % à 17,31 %. Cette baisse viendra effacer la hausse qui sera votée par le Conseil communautaire de Centre Morbihan Communauté dans les semaines qui viennent. Nous avons déjà effectué cette opération l'an dernier, pour les mêmes raisons. Les habitants de Saint Jean Brévelay ne seront donc pas, cette année non plus, pénalisés par une augmentation de prélèvement. Nous l'avons fait à Saint Jean Brévelay mais nous sommes peu nombreux au niveau de la communauté de communes à l'avoir fait. C'est une décision politique que nous assumons, même si elle nous prive de ressources. Nous ne pouvons pas éternellement augmenter les prélèvements, les budgets familiaux ne sont pas élastiques et le ras-le-bol fiscal est une réalité.

Guénaël ROBIN

Les Brèves du Conseil

Compte-rendu du conseil municipal du 25 février 2019

Déclaration d'Utilité Publique – lotissement rue de Rennes

La commune ne dispose d'aucun terrain qu'il est possible de viabiliser pour réaliser des lots à bâtir, et aucun lotissement privé n'est en cours de réalisation sur le territoire. Cette situation empêche l'installation de nouveaux habitants, alors que des demandes sont régulièrement faites par de potentiels acquéreurs. Or le SCOT approuvé en 2016 prévoit pour la commune un taux de croissance annuel moyen compris entre 0,8% et 1,4% sur la période 2015-2025, soit entre 25 et 41 logements par an. Pour répondre à cet objectif, un projet de 76 lots a été imaginé, permettant de planifier 3 à 4 années d'urbanisation.

Sur la commune, 1 seule zone urbanisable permet d'accueillir ce projet, celle située entre la rue de Rennes et le lotissement du Clos Saint Jean. Des discussions ont donc été relancées (les premières ayant été engagées en 2009-2010) avec les propriétaires de ces terrains. Les propriétaires des terrains concernés n'ont à ce jour pas donné suite aux sollicitations qui leur ont été faites. Ainsi, pour permettre de répondre aux besoins de la collectivité, une étude pour le dépôt d'une déclaration d'utilité publique a été engagée.

Cette procédure permet de demander au préfet de déclarer le projet d'utilité publique, à la suite d'une enquête publique, nous autorisant à procéder à l'acquisition des terrains concernés, par voie d'expropriation si les discussions n'aboutissent pas. Ainsi le projet respecte les préconisations du scot (14 logts/ha) et celles du PLU : le périmètre est réduit de manière à laisser 3 emplacements libres pour des projets d'équipements publics, et les haies sont conservées et/ou créées.



Mars 2019
N°196



Saint Jean Brévelay

Téléphone :
02 97 60 30 13

mel :

mairie@brevelay.bzh

Site Internet :

www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi

9h00 - 12h00/14h00 - 17h00

Samedi 9h00 - 12h00

Fermé le samedi matin

en juillet et août

Médiathèque

Horaires d'ouverture

Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30

Vendredi 16h30 - 19h00

Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde
02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h

Du samedi 13h au lundi 8h

Les jours fériés

En cas d'urgence vitale :

le 15 ou le 18

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :
3237 (0,34 €/mn)

Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site Internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Android Market)



www.saint-jean-brevelay.bzh

L'ensemble du projet fait 51 179 m², et prévoit une réalisation en 3 tranches : 31 511 m² pour la tranche 1 (partie Est – 48 lots), 16 178 m² pour la tranche 2 (partie centrale – 24 lots) et 3 490 m² pour la tranche 3 (partie Ouest – 4 lots).

Les caractéristiques principales des ouvrages réalisés sont les suivants :

Travaux de voirie : constitution de voiries (1 250 mètres linéaires), de placettes, de stationnements et de trottoirs (total de 3 534 mètres linéaires de bordures et 11 364 m² d'emprise)
 Travaux d'assainissement : réseau d'eaux pluviales (720 mètres linéaires), réseau d'eaux usées (1 020 mètres linéaires)
 Travaux des réseaux souples : électricité, éclairage public, télécom/fibre optique, eau potable (1 245 mètres linéaires)
 Travaux des espaces verts : noues à engazonner (1 710 m²), espaces verts (gazons et/ou plantations – 1 980 m²), arbres (15)

Les estimations sommaires des dépenses sur ce projet portent le total à 2 280 000 €, réparties comme suit : 100 000 € d'études pré-opérationnelles (aménageur, urbaniste, coordinateur sps...), 1 550 000 € de travaux d'aménagement, 500 000 € d'acquisition foncière et d'indemnités d'éviction (en attente estimation précise du service des domaines) et 130 000 € en frais d'opération (communication, juridique, appel d'offres, aléas et imprévus...)

L'estimation du service des domaines n'étant pas parvenue avant la séance du conseil, il sera proposé au Conseil municipal, lors de la prochaine séance, de finaliser la délibération de demande de classification de ce projet en déclaration d'utilité publique.

Budget communal

Approbation du compte de gestion 2018

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et doit être approuvé préalablement au compte administratif. Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés durant l'exercice 2018, et a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, et que le compte de gestion est conforme au compte administratif, Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2018 du budget principal de la commune.

Approbation du compte administratif 2018

Le compte administratif est le compte tenu par l'ordonnateur, il retrace la comptabilité communale de l'année 2018.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal 2018 par 17 voix pour et 4 abstentions.

Affectation du résultat 2018

Après la présentation des comptes 2018, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le report intégral de l'excédent de fonctionnement en virement à la section d'investissement (744 251,52 €).

Taux d'imposition 2019

Centre Morbihan Communauté a prévu cette année d'augmenter le taux de la taxe sur le foncier bâti de 0,2 pt (passage de 1,01% à 1,21%). Le Maire propose de baisser le taux de cette taxe d'autant, et de la mettre à 17,31 %. La perte de revenus est estimée à environ 6 500 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition 2019 ainsi :

TAXE	TAUX 2018	TAUX 2019
Taxe d'Habitation	13,17 %	13,17 %
Taxe Foncier Bâti	17,51 %	17,31 %
Taxe Foncier Non Bâti	56,24 %	56,24 %

Budget primitif 2019

Le Conseil municipal, adopte, à l'unanimité, le budget primitif ci-contre :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 375 000,00 €	2 375 000,00 €
Investissement	4 949 435,70 €	4 949 435,70 €

Budget Annexe assainissement

Compte de gestion et compte administratif 2018

Monsieur le Maire présente le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de l'assainissement collectif, qui sont correspondants. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion et, par 18 voix pour et 3 abstentions, le compte administratif du budget 2018 de l'assainissement collectif.

Affectation du résultat 2018

Les résultats de l'exercice comptable passé (déficits ou excédents) sont à affecter au budget du nouvel exercice, selon les règles de la comptabilité publique. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat comptable en fonctionnement (247 535,55 €).

Budget primitif 2019

Le projet de budget primitif 2019 de l'assainissement collectif a été vu lors de la commission finances du 04 février 2019. Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le budget primitif du budget assainissement collectif pour l'exercice 2019 qui s'équilibre

comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	392 535,55 €	392 535,55 €
Investissement	747 509,98 €	747 509,98 €

Dénomination de rue

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la dénomination de la rue créée du pôle médical. Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de nommer la voie « rue de Beverley » et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer et signer tous les actes afférents.

Infos mairie

État-civil

Naissances:

31/01 : Côte LE BADEZET Le Moustoir
 05/02 : Chester GESLOT 9 résidence Villa Rohan
 22/02 : Yannis HUMENIUC 4 rue Pierre Guillemot
 23/02 : Liam VINCENT 21 bis rue de Kerfrolo

Décès :

01/02 : Joseph DRÉANO 2 rue du Porhoët 98 ans
 07/02 : Yvette LE GARGAN 2 rue du Porhoët 82 ans
 20/02 : Roger BOHÉLAY 2 rue du Porhoët 94 ans
 22/02 : Jean PARIS 2 rue du Porhoët 81 ans
 23/02 : Marie JÉHANNO 2 rue du Porhoët 100 ans

Objets perdus/trouvés



Souvent, des objets perdus/trouvés (lunettes, clés, papiers...) sont déposés en mairie. Pensez-y. Dernièrement, un vélo a même été retrouvé près de la salle du Vertin...

Elections



Suite à une réforme des modalités de gestion des listes électorales issue de la Loi n°2016-1048, un Répertoire Electoral Unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des études Economique (INSEE) a été créé. Deux changements majeurs sont à noter :

- De nouvelles cartes électorales avec un nouveau numéro national vous seront distribuées en mai 2019.
- Les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à venir s'inscrire sur les listes électorales en mairie ou sur le site Service-Public.fr, tout au long de l'année et jusqu'au 31 mars 2019 pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai prochain.

Par ailleurs, l'arrêté du 16 novembre 2018 modifie les pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

Documents obsolètes (Arrêté du 12 décembre 2013)	Documents autorisés (Arrêté du 16 novembre 2018)
Carte nationale d'identité / Passeport en cours de validité ou périmés	Carte nationale d'identité / Passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans
Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore	Carte du combattant avec photographie et délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF	Non-reprise ; la carte de famille nombreuse n'est plus recevable comme titre d'identité
Permis de conduire	Permis en carton rose et permis sécurisé et conforme au format « Union Européenne »
Livret de circulation délivré par le préfet pour les personnes sans domicile ni résidences fixes	Non repris ; le livret de circulation est irrecevable car il a été supprimé depuis la loi Egalité et citoyenneté du 27 janvier 2017
Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat	Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Pensez à vérifier la validité de vos titres et à prévoir leur renouvellement si besoin.

De plus, aucun changement d'adresse ne peut se faire sans la demande expresse de l'intéressé. Pensez à faire le nécessaire.

Opération rempotage

Les Brévelais souhaitant participer à l'opération rempotage dans les serres du lycée horticole du Suillo sont invités à s'inscrire avant le 12 mars en mairie.



Le rempotage aura lieu le **vendredi 5 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30**. Les personnes absentes à cette date pourront, **sur inscription uniquement**, effectuer le rempotage le 6 avril de 9h à 10h. Vos plantations seront disponibles **vendredi 17 mai de 14h à 16h et samedi 18 mai de 8h30 à 10h**.

Appel au civisme



La collectivité déploie des moyens humains et matériels pour assurer la propreté de l'espace public mais le bon niveau de propreté d'une commune dépend aussi et avant tout du civisme de chacun. Merci de ne pas vous débarasser de vos déchets (cannettes, bouteilles, papiers, mégots, chewing-gum ...) le long des routes, fossés, dans les espaces verts, sur les trottoirs, dans les caniveaux...

Prix Zéro Phyto



L'impact des produits phytosanitaires sur la santé humaine, sur l'eau et l'environnement n'est plus à démontrer. La commune les a supprimés et utilise aujourd'hui des techniques alternatives au désherbage chimique.

A l'occasion du carrefour des gestions locales de l'eau, organisé à Rennes le 31 janvier dernier, la municipalité a été récompensée par la Région pour cette initiative en obtenant le prix 2019 « Zéro phyto ».

Frelon asiatique

Nouvelle campagne de piégeage



Avec l'arrivée du printemps, les reines fondatrices vont bientôt ressortir après la période hivernale passée dans des trous au sol, dans des troncs d'arbres ou de bûches ou bien encore sous des feuilles mortes.

Comme les années passées, une nouvelle opération de piégeage démarre dès ce mois de mars jusqu'à fin mai.

L'intérêt du piégeage de printemps est de capturer le plus grand nombre de reines fondatrices afin de limiter la construction de nids primaires.

La recette du mélange à mettre dans les pièges est toujours la même à savoir 1/3 de bière, 1/3 de sirop de grenadine et 1/3 de vin blanc (le panaché bière-limonade fonctionne également très bien). Le piège à frelons asiatiques réalisé avec une bouteille en plastique doit absolument être sélectif avec des trous de 6mm (réalisés avec un foret chauffé) permettant aux insectes pollinisateurs de pouvoir sortir du piège. Il reste essentiel de poursuivre et d'intensifier la mobilisation afin de lutter efficacement et durablement contre ce prédateur.

Vous jardinez au naturel ?

Ouvrez les portes de votre jardin !



Tous les deux ans se déroule une grande opération de portes ouvertes de jardins au naturel : c'est **Bienvenue dans mon jardin en Bretagne !** Cette année, pourquoi pas vous ? Ouvrir son jardin

lors d'un week-end, c'est l'occasion de rencontrer des curieux et d'échanger avec des passionnés dans le cadre chaleureux de son propre jardin.

Nous recherchons donc des jardiniers qui accepteront d'ouvrir gratuitement les « portes » de leur jardin tout ou une partie du week-end du 15 et 16 juin, afin de montrer les techniques qu'ils utilisent pour jardiner au naturel, pour montrer que nous contribuons à la diminution de la pollution de l'eau par les pesticides, à la réduction des déchets verts ou encore à l'accueil de la biodiversité.

Pour participer, il suffit simplement de jardiner au naturel et d'avoir envie de partager ses connaissances et ses savoir-faire. Tous les jardins sont intéressants : grands, petits, potagers, ornementaux, privés, partagés, familiaux...

Pour toutes autres informations sur l'opération :

02 97 22 74 62 ou bienvenedansmonjardin@mce-info.org

Visite au Sénat



A l'initiative du Conseil municipal, le Conseil municipal des jeunes brévelais et quelques élus se sont rendus au Sénat le 14 février.



Sous le parrainage de Joël LABBE, Sénateur, ils ont découvert, en matinée, le palais du Luxembourg et ses jardins. L'après-midi, ils ont assisté à la séance des questions d'actualité au gouvernement dans l'hémicycle.

Les jeunes ont remis la charte du Jeune Citoyen qu'ils ont entièrement rédigée à Joël LABBE. Les jeunes ainsi que les adultes garderont un excellent souvenir de cette belle journée riche en émotions.

Dispositif Argent de poche



Pendant les vacances de février, 15 jeunes Brévelais âgés de 14 à 17 ans ont participé aux travaux d'entretien des bâtiments et



espaces verts communaux, encadrés par deux agents du service technique.



Grand Débat National

La commune a organisé un débat le 26 février à la salle du Vertin. Une trentaine de personnes étaient présentes. Les échanges, qui ont duré 2 heures, ont été très riches, cordiaux et constructifs. Le compte-rendu est disponible sur le site Internet de la commune.



Médiathèque municipale



Samedi 2 mars : Heure du Conte

Cette animation destinée aux jeunes enfants se déroule en deux séances : la première a lieu de 10h30 à 11h00 pour les 4-6 ans et la seconde, de 11h00 à 11h30 pour les plus jeunes, jusqu'à 3 ans. Ouvert à tous, abonnés ou non à la médiathèque, gratuit.



Vendredi 15 mars : Soirée Jeux de société, de 20h à 22h.

Empruntés auprès de la médiathèque départementale, les jeux de ce mois-ci ont pour thème : la réflexion. Abonnés ou non à la médiathèque, jeunes ou adultes, venez découvrir comment jouer à « Abalone », « Kaleidos », « Mixmo », « Concept », « Chromino »... Vous y trouverez, bien sûr, des jeux plus classiques, comme le « Scrabble », les « Dames », les « cartes », etc... Gratuit, ouvert à tous à partir de 4 ans. Les enfants de moins de huit ans doivent être accompagnés d'un parent.



Evolution de Book-Hémisphères :

La boîte à livres que vous avez l'habitude de voir à l'entrée de la médiathèque, appartient à notre partenaire « Book-Hémisphères ». Association-entreprise, celle-ci évolue pour devenir désormais, une entreprise d'insertion sous le statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), à but non lucratif. Book-Hémisphères œuvre toujours en faveur de la culture, du social et de l'environnement. Les collectes ne sont plus limitées aux livres et anciennes revues, mais s'élargissent aux biens culturels, tels que les CD, vinyles, DVD et jeux multimédia. Ceux dont vous souhaitez vous séparer, peuvent être apportés dans la boîte à livres désormais appelée « Boîte à culture ». Ils seront triés par Book-Hémisphères, afin d'être réorientés en fonction de leur état.

Centre de loisirs

Recrutement animateurs



Les animateurs intéressés par un emploi durant les vacances de Pâques (du lundi 08 au vendredi 19 avril) doivent adresser une lettre de candidature accompagnée d'un CV à la mairie **avant samedi 16 mars midi**.

Renseignements : Vincent GUGUIN au 06 63 30 62 06

Visite de l'usine de recyclage des déchets du Rheu

Le mercredi 6 février, les enfants du Centre de Loisirs sont allés visiter l'entreprise PAPREC à Rennes. Cette usine est le leader



français du recyclage. Les enfants ont pu suivre le « parcours » des déchets de la collecte au tri. Ce fut une visite très instructive pour les enfants.

Adrien LAMOUR

22^{ème} à l'enduro du Touquet



Adrien a participé au championnat de France des sables où il termine 21^{ème} au classement général.

La dernière épreuve de ce championnat se déroulait au Touquet avec la mythique course de l'enduropale du Touquet où s'affrontent 1300 pilotes de 14 nationalités dont des pilotes professionnels sur un circuit de 12,5 km dans le sable.

Adrien a pris un excellent départ et se place 9^{ème} au premier tour. La course dure 3 heures avec 3 arrêts obligatoires pour ravitailler (mettre de l'essence) et pour le pilote boire et manger en un minimum de temps.

Adrien termine 22^{ème} de l'enduropale ce qui lui assure un maillot jaune pour le championnat de l'année prochaine. Il fera partie des 50 meilleurs pilotes au départ de chaque épreuve.

« Très content de moi et de ma place parmi ces pilotes chevronnés alors rendez vous l'année prochaine pour l'enduropale et faire aussi bien voire mieux que cette année! »

Football Loisir Vétérans Brévelay

Nouveaux maillots



Remise de maillots pour les vétérans brévelais sponsorisée par Inter-marché Saint Jean Brévelay et floqués par Créa By Nanie (créations personnalisées).

Comité des fêtes

Premier loto



Saint Jean Brévelay

Le comité des fêtes organise pour la première fois un loto. Il aura lieu à la salle du Vertin le vendredi 8 mars à partir de 20h (ouverture des portes dès 18h). Venez nombreux.

Ouverture de la pêche



La pêche en 1^{ère} catégorie ouvre le samedi 9 mars à 8h.

Les permis peuvent être retirés au magasin TRISKALIA à Saint Jean

La biodiversité à Saint Jean Brévelay

Seconde réunion le 5 mars à 20h



La première réunion sur la biodiversité a réuni environ 60 personnes le 8 février. Patrick CAMUS, adjoint au maire et initiateur à Plougoumelen d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a présenté la démarche, exposé la nécessité d'une gouvernance pour diriger une action collective de sciences participatives qui rassemble les habitants et la municipalité. Pour le collectif organisateur de la soirée, l'essentiel est que tous les acteurs de la commune soucieux de l'enjeu trouvent leur place dans ce projet de territoire qui identifie et favorise la biodiversité. L'objet d'une deuxième réunion est donc de créer une association qui vise à créer du lien social dans un esprit de tolérance, pour sensibiliser à la biodiversité et se présenter en un interlocuteur actif auprès de la municipalité dans le cadre d'un ABC.

Environnement

Renard mort = danger



Il a été signalé sur la commune la découverte d'un renard retrouvé mort avec une peau très abîmée, sans beaucoup de poils. Il s'agit vraisemblablement d'un cas de gale sarcoptique. L'épidémie décime l'espèce, elle peut se transmettre aux chiens et déclencher chez l'homme des démangeaisons. Le renard peut également être vecteur de l'échinococcose, maladie très grave chez l'homme, provoquée par des vers plats, parasite du renard, du chien et plus rarement du chat. Si vous découvrez un animal mort, prenez toutes vos précautions pour ne pas le toucher à mains nues. Les cadavres doivent être déposés dans des conteneurs, vous pouvez contacter la mairie.

Fleurs et décors

Stages adultes et enfants avril



L'association propose deux stages au mois d'avril sur le thème de Pâques, à la salle du Vertin, de 14h à 16h : le jeudi 4 avril pour les adultes, le mercredi 17 avril pour les enfants de 7 à 12 ans. Tout le matériel, les fleurs et feuillages sont fournis et inclus dans le tarif. Merci de s'inscrire rapidement car le nombre de places enfants est limité : 02 97 60 20 83, contact@fleursetdecors.org www.fleursetdecors.org.

Les serres du lycée horticole

Ouverture des serres



Saint Jean-Brévelay
Hennebont

Le printemps est là, nos serres rouvrent leurs portes aux particuliers ! Elles seront désormais ouvertes les mercredis et vendredis de mars à mai. De plus, 2 weekends de ventes exceptionnelles auront lieu aux serres : 15 et 16 mars et du 3 au 5 mai. Les vivaces et arbustes sont là.

Les employés et les élèves sont actuellement en pleine effervescence : les fleurs annuelles et les légumes sont en cours d'empotage, les arbustes et les vivaces sont prêts.

Retrouvez nous sur internet :

www.serreslyceehorticole56.fr

Lycée CFA Horticole / Saint Jean-Brévelay et Hennebont

TRAVAUX

URGENT

Voirie communale

Si vous identifiez une route en mauvais état sur votre secteur, merci de le signaler en mairie. Nous allons prochainement établir le programme de voirie 2019.



INFORMATION TRAVAUX

Ancienne médiathèque

Les travaux avancent bien. L'extension a démarré et le premier plancher sera posé la semaine prochaine.



Travaux électricité

Des travaux de restructuration et de renforcement du réseau d'électricité sont en cours rue de Rohan. Un poste de transformation sera construit en bordure de la rue, sur le terrain de l'ancienne propriété Mainguy.



Travaux eau potable

Le syndicat Eau du Morbihan procède actuellement au renouvellement et à l'extension du réseau d'eau potable vers les locaux médicaux locatifs en construction rue Joseph Le Bayon.



Rue de la Croix des Victimes

Les enfouissements du réseau d'électricité et de téléphone vont durer 3 semaines. Une circulation sur une voie sera conservée ! Nous sommes conscients du désagrément occasionné par les travaux et ferons le maximum pour éviter de barrer la rue. Un peu de patience et nous aurons un environnement plus agréable.



Rue de Vannes

La rue de Vannes est barrée pendant quelques jours pour le renouvellement des réseaux d'eaux pluviales. Merci de votre compréhension.



Vie communale

Jo DREANO

Hommage

Joseph Dréano est né en 1920 au moulin de Kermainguy en Grand-Champ. A 16 ans, il travaille au moulin de Trébimoel en Colpo, puis 4 ans plus tard il arrive au moulin de Sonan en Saint Jean Brévelay. C'est là qu'il fera la connaissance de Joséphine qui deviendra son épouse en 1943. Ils auront deux enfants, Joseph et Geneviève, 3 petits-enfants, Soazic, Mariane et Adeline et 3 arrière petits-enfants.

Joseph était un homme dynamique et sportif, il pratique le football à Bignan puis au club de l'Espérance. Il aime aussi la course à pied et devient champion de Bretagne en 1940, il participe même au championnat de France.

En 1943, il refuse de partir travailler en Allemagne, il sera titulaire de la médaille des réfractaires au STO et de la Croix des clandestins.

Avec son épouse, il exercera le métier d'agriculteur au village de Sonan. C'est un homme moderne qui fait évoluer son exploitation. Il est titulaire du Mérite agricole.

Il sera aussi membre de nombreuses organisations ou associations, la caisse locale de Groupama, la JAC, l'école privée, la CUMA, la paroisse, l'ABM, les Brancardiers d'Arvor... Il fut aussi le 1^{er} président des Amis de Keranna.

A chaque fois qu'il le pouvait, il assistait aux événements organisés sur la commune, pour apporter son soutien et sa contribution financière et ainsi encourager les organisateurs à poursuivre leur travail.

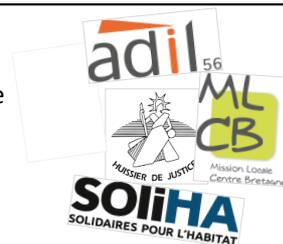
« Je l'ai bien connu, indique le Maire, c'était un homme bienveillant et très respecté. Je l'ai vu un jour prendre la parole pour apaiser les tensions lors de l'assemblée générale d'une association. Son intervention avait calmé l'assemblée, il a été écouté avec beaucoup de respect. Il a parlé comme un sage et tout est rentré dans l'ordre. »

Joseph nous a quittés le 1^{er} Février à l'âge de 98 ans.



Maison de Services publics

- **E.R.E.F. (Espace Rural Emploi Formation)** : tous les mardis après-midi sur rendez-vous, 02 97 44 29 65.
- **Huissier de justice** : le vendredi de 10h30 à 12h, sur rendez-vous, 02 97 75 60 89.
- **A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** : Permanence le 4^{ème} lundi de chaque mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous, 02 97 47 02 30.
- **S.O.L.I.H.A.** : le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, 02 97 40 96 96.
- **Mission Locale** : le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 25 38 35.
- **Espace Autonomie Séniors** : le 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous, 02 97 25 35 37.



Ne manquez pas :

Les fêtes et animations

Samedi 2 mars	: L'Heure du Conte, 10h30 à 11h00 pour les 4 à 6 ans de 11h à 11h30 jusqu'à 3 ans	médiathèque
Mardi 5 mars	: Création d'une association, réflexion et échanges sur la biodiversité, 20h	salle de la Claire
Jeudi 7 mars	: Collecte de sang avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole, 15h-19h	salle du Vertin
Vendredi 8 mars	: Loto organisé par le Comité des Fêtes, à 20h	salle du Vertin
Samedi 9 mars	: Ouverture de la pêche	
Mardi 12 mars	: Fin des inscriptions pour le rempotage	mairie
Vendredi 15 mars	: Portes ouvertes de l'école Notre Dame, de 16h30 à 18h30	école Notre Dame
Vendredi 15 mars	: Soirée jeux de société de 20h à 22h	médiathèque
15 et 16 mars	: Vente de plantes aux serres du Lycée Horticole, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h	serres du Sullio
Samedi 16 mars	: Portes ouvertes de l'école Paul-Emile Victor, de 10h à 12h	école Paule-Emile Victor
Samedi 23 mars	: Soirée concert, fest-noz organisée par Les Caves de Lanvaux et le comité des Fêtes, dès 19h30	salle du Vertin
Dimanche 24 mars	: Super loto organisé par Football Loisir Vétérans Brévelay, à 14h	salle du Vertin
Samedi 06 avril	: Loto organisé par Dans Tous Les Sens, à 20h	salle du Vertin

Ecole Notre Dame

Portes ouvertes

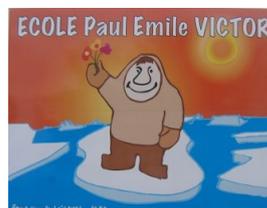


L'école Notre Dame organise une porte ouverte le vendredi 15 mars de 16h30 à 18h30 : visite des locaux, rencontre avec les enseignantes, expositions des productions des élèves, vente de livres...

Ecole Paul-Emile Victor

Portes ouvertes

L'école Paul-Emile Victor ouvre ses portes le samedi 16 mars de 10h à 12h : visite des locaux, expositions, ateliers pédagogiques, information pour la rentrée en petite section, rencontre avec la Principale du collège pour les familles de CM, vente de livres de littérature de jeunesse....




Don de sang
 PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG

ST JEAN BREVELAY
SALLE DES FETES DU VERTIN
Jeudi 7 mars
15h - 19h

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole
 dondesang.efs.sante.fr

VENDREDI 8 MARS 2019
SAINT JEAN BREVELAY
SALLE DU VERTIN
20 H 00


LOTTO
 ORGANISE PAR 

Animé par Solange
 Ouverture des portes à 18h

1er lot 1000 € Bon d'achat
2ème lot 600 € Bon d'achat
3ème lot 400 € Bon d'achat
4ème lot TV
5ème lot Beertender
6ème lot Caddie alimentaire (120€)
7ème lot Sodastream
8ème lot 70 € Bon d'achat
9ème lot Corbeille
10ème lot 50 € Bon d'achat
 Et de nombreux autres lots...

3 € le carton
 9 € la plaque de 3
 15 € la plaque de 6 + 1 petite
 20 € la plaque de 9 + 1 petite

Buvette et petite restauration

Ne pas jeter sur la voie publique

Soirée
Jeux de société
Vendredi 15 mars 2019
de 20h à 22h

Ouvert à tous à partir de 4 ans
 Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte



Médiathèque
Saint Jean Brévelay
 Contact : 02-97-60-49-18

Salle du VERTIN
St jean brévelay
Les Caves de Lanvaux
en fête
Samedi 23 mars soirée celte

19h30 Apéro concert
 avec **Dom Duff**
21h Fest-Noz
 avec **Reunig Braz**
 et **ker gallo**
23h Concert Rock Celte
 avec **Taran Celt**

Entrée Libre
 corbeille pour des **DONS** aux Virades de l'Espoir
Buvette, Galettes, Saucisses Frites.

En partenariat avec le comité des fêtes de St Jean brévelay

les caves de lanvaux

Serres du Lycée Horticole
ventes de Plantes
SAINT JEAN-BREVELAY
Le Sullio
15 et 16 mars 2019
 09h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00



ARBUSTES
 PLANTS DE LÉGUMES
 FRUITIERS
 FLEURS VIVACES

OUVERT
 TOUS LES MERCREDIS
 ET TOUTS LES VENDREDIS
 jusqu'à fin mai !

Le Sullio - 56660 Saint Jean-Brévelay
 02.97.60.32.50
<http://serreslyceehorticole56.fr>

PORTES OUVERTES

ECOLE
PAUL-EMILE VICTOR
 Saint-Jean-Brévelay
Samedi 16 mars 2019
De 10h00 à 12h00

Visite des locaux
 Expositions
 Ateliers pédagogiques
 Informations pour la rentrée en petite section
 Rencontre avec Mme Lambert, Principale du collège, pour les familles de CM
 Vente de livres de littérature de jeunesse

ST JEAN BREVELAY(56)
 Salle des fêtes du Vertin 14H00

SUPER LOTTO
 Marie J.P Animation

DIMANCHE
24 MARS 2019

1 ER LOT : Chèque cado 1100 €
2 ème Lot: Bon d'achat de 700 €
3 ème Lot: Bon d'achat de 350 €
4 ème lot: Bon d'achat de 150 €
5 ème lot: Bon d'achat de 120 €
6 ème lot: Bon d'achat de 100 €
7 ème lot: Bon d'achat de 90 €
8 ème lot: Bon d'achat de 80 €
9 ème lot: Bon d'achat de 70 €
10 ème lot: Bon d'achat de 60 €

Bon d'achat:
 10 bons d'achat de 50€
 10 bons d'achat de 40 €
 10 paniers garnis

Buvette—casse-croûte
 gâteaux—frites

LOTTO PERSO
 Organisation Football loisir Vétérans Brévelay
 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le lotto en cas d'intempéries

SAINT JEAN-BRÉVELAY
SAMEDI 6 AVRIL - 20H
 Salle du Vertin

LOTTO
 Animé par Solange

1er lot : bon d'achat 1000€
 2ème lot : bon d'achat 600€
 3ème lot : bon d'achat 400€
 4ème lot : bon d'achat 200€
 5ème lot : bon d'achat 150€
 6ème lot : bon d'achat 120€
 7ème lot : bon d'achat 100€
 8ème lot : bon d'achat 90€
 9ème lot : bon d'achat 80€
 10ème lot : bon d'achat 70€
 Et de nombreux autres lots

Buvette
Gâteaux
Sandwiches

Bons d'achat Leclerc et paniers garnis - Lots à tous les ex aequo

3€ la carte
8€ le carton de 3
15€ le carton de 6 (+1 gratuite)
20€ le carton de 8 (+1 gratuite)

Organisé par l'association «Dans tous les sens»